Format réglementaire des données essentielles des marchés publics Article 107 du décret relatif aux marchés publics

Version du 13 décembre 2016 Le jeu de caractère (encoding) à utiliser est <u>UTF-8</u>.

Nom du champ	Obligatoire	Format	Norme et nomenclature de référence	Commentaires SGMAP
Identifiant unique de marché publ	ic			
Numéro d'identification unique de marché public Propriété : id	Oui	Texte Identifiant de marché {année signature}{numéro d'ordre interne} Exemple: "2011234567890" ou "2016C123456" Le numéro d'ordre interne doit comporter au maximum 10 caractères alphanumériques (mélange libre de lettres et de chiffres). Ce numéro doit identifier le marché de manière unique à l'échelle de tous les marchés passés par l'acheteur, c'est-à-dire passés par le même numéro SIRET		
Caractéristiques des acheteurs				
Acheteur ou mandataire Propriété : acheteur	Oui	Objet (propriétés ci-après) L'acheteur ou le mandataire en cas de groupement de commande.		
Identification de l'acheteur Propriété : acheteur > id	Oui	Identifiant du Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET)	http://xml.insee.fr/schema/siret.htm l#SIRET_stype	
Nom de l'acheteur Propriété : acheteur > nom	Oui	Texte Nom de l'acheteur (le caractère univoque est assuré par le SIRET) Exemple : "Région Bretagne"		
Caractéristiques du marché public				
Nature du marché Propriété : nature	Oui	Texte Nature du marché Valeurs possibles :		

Objet du marché ou du lot Propriété : objet	Oui	 Marché Marché de partenariat Accord-cadre Marché subséquent Texte Limité à 256 caractères.	Description synthétique de l'objet du marché.
Code CPV principal Propriété : codeCPV	Oui	Texte Le code CPV principal (8 caractères) Exemple: 45112500 Si votre numéro de CPV est au format 00000000-0, il inclut un caractère de contrôle (le dernier chiffre) qu'il est préférable de retirer.	Le code CPV est obligatoire en prévision de sa présence obligatoire lors du recensement économique. Le caractère de contrôle n'est pas utile dans un contexte de dématérialisation des données.
Procédure de passation de marché Propriété : procedure	Oui	Texte Valeurs possibles: Procédure adaptée Appel d'offres ouvert Appel d'offres restreint Procédure concurrentielle avec négociation Procédure négociée avec mise en concurrence préalable Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable Dialogue compétitif	
Lieu principal d'exécution Propriété : lieuExecution	Oui	Objet (propriétés ci-après)	
Code du lieu d'exécution Propriété : lieuExecution > code	Oui	Texte Code du lieu d'exécution (code postal, commune, canton, arrondissement, département, région, pays) Exemple : "2B002"	
Type de code du lieu d'exécution Propriété : lieuExecution > typeCode	Oui	Texte Le type de code utilisé pour désigner le lieu d'exécution. Hormis le « Code postal », les codes sont des codes géographiques gérés par l'INSEE (http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp)	Pour désigner une ville, les codes commune INSEE sont à privilégier aux dépens du code postal car ils sont plus précis.

		Valeurs possibles :		
Nom du lieu d'exécution Propriété : lieuExecution > nom	Oui	Texte Nom du lieu d'exécution		Nom du lieu d'exécution, si possible dérivé du code INSEE. Très important si l'identifiant du lieu est un code postal, car un code postal peut recouvrir plusieurs communes.
Durée initiale du marché Propriété: dureeMois	Oui	Nombre Valeur minimum : 1 Si la durée n'est pas un nombre exact de mois, arrondir au nombre supérieur. Valeur arrondie au nombre supérieur. Exemples : - 9 pour 9 mois - 1 pour 2 semaines - 2 pour 1 mois et 3 semaines Si une fois les données initiales du marché publiées une modification de la durée du marché intervient, elle doit être retranscrite via un objet enfant de Modifications et la propriété dureeMois initiale ne doit pas être modifiée.		
Date de notification Propriété: dateNotification	Oui	Date de notification du marché au format AAAA-MM-JJ Exemple : 2016-02-24	ISO 8601 http://www.iso.org/iso/home/sta ndards/iso8601.htm	
Date initiale de publication des données essentielles Propriété: datePublicationDonnees	Oui	Date à laquelle les données essentielles du marché décrit ont été publiées pour la première fois. Cette date n'est donc pas mise à jour en cas de modification du marché. Date au format AAAA-MM-JJ Expression régulière de validation (\d{4}-\d{2}-\d{2}) Exemple : 2016-02-24	ISO 8601 http://www.iso.org/iso/home/sta ndards/iso8601.htm	

Caractéristiques financières				
Montant forfaitaire ou estimé maximum HT Propriété: montant	Oui	Décimal Montant du marché hors taxes en € Le séparateur décimal est le point. Exemples : 14982.29 123644.20 8951.2 27655		Le point a été choisi comme séparateur des décimales car c'est le séparateur standard en informatique. Pour la saisie des données par les collectivités, il sera possible d'utiliser la virgule, et une conversion sera faite automatiquement au moment de l'écriture des données. Si le marché est un accord-cadre, ce montant représente le montant maximum. Le taux de TVA est supprimé car un marché peut se voir affecter plusieurs taux de TVA en fonction des prestations. Faire une liste des taux de TVA n'a donc que peu d'intérêt car il ne serait pas possible de l'utiliser pour calculer le véritable montant TTC à partir du montant HT.
Forme du prix Propriété : formePrix	Oui	Texte Valeurs possibles : - Ferme - Ferme et actualisable - Révisable		
Caractéristiques d'identification	des opérateur	s économiques		
Titulaires Propriété: titulaires	Oui	Liste d'objets (voir les propriétés ci-après)		Liste des opérateurs économiques titulaires du marché.
Identifiant du titulaire Propriété : titulaires > id	Oui	Texte Types d'identifiants possibles (favoriser le SIRET) : - SIRET (identifiant français, 14 chiffres) - TVA (numéro de TVA intracommunautaire, pour les entreprises de pays membres de l'Union Européenne) - TAHITI (identifiants pour Tahiti et la Polynésie française, 9 chiffres)		Le SIRET doit être utilisé si l'opérateur économique en possède un.

		PIDET (identifiante pour le Nouvelle Colédanie	
		- RIDET (identifiants pour la Nouvelle-Calédonie, 10 chiffres) - FRWF (identifiants pour Wallis-et-Futuna, «FRWF » + 14 premières lettres de la raison sociale. Ex : FRWFDURANDCHAUFFAG) - IREP (personnes physiques françaises, 5 chiffres + LIEU DE NAISSANCE + NOM + PRENOM. Ex : 18102VANNESDURANDMATHIEU) - UE (si le titulaire est basé dans un pays de l'Union Européenne mais n'a pas de numéro de TVA intracommunautaire) - HORS-UE (identifiants pour les entreprises de pays non membres de l'Union Européenne. Code pays ISO 3166 + 16 premiers caractères de la dénomination sociale. Ex : BRDASILVAMOTORES)	
Type d'identifiant	Oui	Texte	
Propriété :		Valeurs possibles :	
titulaires > typeldentifiant		- SIRET - TVA - TAHITI - RIDET - FRWF - IREP - UE - HORS-UE	
Dénomination sociale	Oui	Texte	
Propriété :		Nom de l'opérateur économique intervenant sur le	
titulaires >		marché (le caractère univoque est assuré par le SIRET)	
denominationSociale		Exemple : "Transit 2000 SA"	
Modification du marché			
Modifications du marché (avenants) Propriété : modifications	Oui, si le marché comporte des modificatio ns	Liste d'objets (voir propriétés ci-après)	Liste des modifications qui ont été apportées au marché après qu'il ait été publié. Seules les modifications suivantes doivent être renseignées lorsqu'elles surviennent: - modification de la durée du marché - modification du montant attribué HT - modification des titulaires

				Une même modification peut concerner un ou plusieurs aspects du marché (par exemple la durée et le montant attribué). Chaque modification est identifiée par sa date de signature.
Objet de la modification Propriété : modifications > objetModification	Oui	Texte Limité à 256 caractères. Exemple : « Modification du titulaire du marché. Nouveau titulaire : Rodriguez SAS ».	http://xml.insee.fr/schema/commun .html#ChaineFrancaisOfficiel_styp e	Description synthétique de la modification.
Date de publication des données de la modification Propriété : modifications > datePublicationDonneesModification	Oui	Texte Date de la republication des données incluant la modification au format AAAA-MM-JJ Expression régulière de validation (\d{4}-\d{2}-\d{2}) Exemple : 2016-02-24	ISO 8601 http://www.iso.org/iso/home/standards/iso8601.htm	
Modification de la durée Propriété : modifications > dureeMois	Oui, si la modificatio n porte sur la durée	Nombre Valeur minimum : 1 Si la durée n'est pas un nombre exact de mois, arrondir au nombre supérieur. Valeur arrondie au nombre supérieur. Exemples : - 9 pour 9 mois - 1 pour 2 semaines - 2 pour 1 mois et 3 semaines		
Modification du montant Propriété : modifications > montant	Oui, si la modificatio n porte sur le montant attribué HT	Décimal Montant hors taxes en € de la différence entre le montant initial et le montant total Le séparateur décimal est le point. Exemples : 14982.29 123644.20 8951.2 27655		Le point a été choisi comme séparateur des décimales car c'est le séparateur standard en informatique. Pour la saisie des données par les collectivités, il sera possible d'utiliser la virgule, et une conversion sera faite automatiquement au moment de l'écriture des données. Si le marché est un accord-cadre, ce montant représente le montant maximum.
Modification des titulaires	Oui, si la modificatio	Liste d'objets		Liste des opérateurs économiques titulaires du marché.

Propriété : modifications > titulaires	n porte sur les titulaires	(voir les propriétés ci-après) Si le marché n'a qu'un seul titulaire, c'est malgré tout une liste à une entrée, pas une simple chaîne de caractères.	
Identifiant du titulaire Propriété : modifications >titulaires > id	Oui, si la modificatio n porte sur les titulaires	Texte Types d'identifiants possibles (favoriser le SIRET): - SIRET (identifiant français, 14 chiffres) - TVA (numéro de TVA intracommunautaire, pour les entreprises de pays membres de l'Union Européenne) - TAHITI (identifiants pour Tahiti et la Polynésie française, 9 chiffres) - RIDET (identifiants pour la Nouvelle-Calédonie, 10 chiffres) - FRWF (identifiants pour Wallis-et-Futuna, «FRWF » + 14 premières lettres de la raison sociale. Ex: FRWFDURANDCHAUFFAG) - IREP (personnes physiques françaises, 5 chiffres + LIEU DE NAISSANCE + NOM + PRENOM. Ex: 18102VANNESDURANDMATHIEU) - UE (si le titulaire est basé dans un pays de l'Union Européenne mais n'a pas de numéro de TVA intracommunautaire) - HORS-UE (identifiants pour les entreprises de pays non membres de l'Union Européenne. Code pays ISO 3166 + 16 premiers caractères de la dénomination sociale. Ex: BRDASILVAMOTORES)	Le SIRET doit être utilisé si l'opérateur économique en possède un.
Type d'identifiant Propriété : modifications > titulaires > typeldentifiant	Oui, si la modificatio n porte sur les titulaires	Texte Valeurs possibles : - SIRET - TVA - TAHITI - RIDET - FRWF - IREP - UE - HORS-UE	
Dénomination sociale Propriété : modifications > titulaires > denominationSociale	Oui, si la modificatio n porte sur les titulaires	Texte Nom de l'opérateur économique intervenant sur le marché (le caractère univoque est assuré par l'identifiant) Exemple : "Transit 2000 SA"	

Date de signature de la modification Propriété:	Oui	Texte Date de signature du marché au format AAAA-MM-JJ Exemple : 2016-02-24	ISO 8601 http://www.iso.org/iso/home/sta ndards/iso8601.htm	
modifications > dateSignatureModification				